



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 16 février 2001

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 26 janvier 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 19 février 2001

**Lotissement communal Paul Emile Victor - Masses I - II et III -
Bail à construction Ville de NIORT/SEMIE**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme Martine COURJAUD, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Gérard GAUDUCHON.
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
Mme Patricia LUCAS donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.

Excusés :

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D2010702001

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 février 2001

Urbanisme & Affaires Immobilières

**Lotissement communal Paul Emile Victor - Masses I - II et III -
Bail à construction Ville de NIORT/SEMIE**

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Dans le cadre de l'aménagement du lotissement Paul Emile Victor, il est prévu que les masses 1, 2 et 3 cadastrées section IT n° 138 pour 9 a 11 ca, n° 139 pour 6 a 09 ca, n° 140 pour 6 a 34 ca soit une superficie totale de 21 a 54 ca, soient transférées à la SEMIE par bail à construction, et ce pour la réalisation d'un programme de logements à caractère social (7 maisons au total). Cette politique volontariste de construction de logements sociaux s'inscrit dans les mesures générales dont vous avez eu à débattre précédemment lors du Conseil Municipal du 20 janvier 1998. Ce bail serait conclu pour le versement du franc symbolique.

Je vous propose donc de conclure avec la SEMIE un bail à construction d'une durée de 55 ans, à compter du 1er juillet 2001.

Toutefois, le transfert à la SEMIE de ces parcelles destinées à la construction de logements sociaux ne pouvant s'opérer dans le cadre du budget annexe lotissement, le budget principal rachète ledit terrain d'une superficie de 21 a 54 ca pour une valeur de 434 570 F H.T.

A l'échéance du bail, les constructions reviendront à la Ville de NIORT, en parfait état d'entretien.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- accepter l'opération décrite ci-dessus, qui fera l'objet d'un acte reçu par Maître MURRIS, Notaire à NIORT. Tous les frais découlant de cet acte seront supportés par la SEMIE.

(Monsieur Bernard BELLEC, Président de la SEMIE, n'ayant participé ni au débat, ni au vote)

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	1

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)